

Pourquoi n'y a-t-il pas de généraux à une étoile ?

Vous avez peut-être remarqué que les officiers généraux portaient sur leurs épaulettes et leurs képis un certain nombre d'étoiles : deux étoiles pour le général de brigade (ou le contre-amiral dans la Marine), trois pour le général de division (ou le vice-amiral), quatre pour le général de corps d'armée (ou le vice-amiral d'escadre) et cinq pour le général d'armée (ou amiral). Mais pourquoi n'y a-t-il pas d'officier général à une étoile ?

Pour le comprendre, il faut remonter avant la Révolution. Si deux étoiles ont été directement attribuées au premier grade des officiers généraux, c'est parce qu'il existait, depuis 1657, un grade intermédiaire entre ceux de colonel et de maréchal de camp (actuels généraux de brigade). Ces hommes, qui n'appartenaient ni aux officiers supérieurs ni aux officiers généraux, étaient appelés **brigadiers des Armées du Roi, ou brigadiers des Armées navales** dans la Marine, et portaient une étoile sur leurs épaulettes. Cette distinction a ensuite disparu avec la période révolutionnaire.

Au cours de la guerre de 1914-1918, alors que la plupart des brigades, puis des infanteries divisionnaires, étaient commandées « par intérim » par des colonels, l'étoile des brigadiers des Armées n'a pas été rétablie. Ces hommes portaient simplement leurs cinq galons et, au collet, la grenade des officiers sans troupe, ce qui n'indiquait nullement leur fonction.

BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI, est un officier créé sous Louis XIV, dont les fonctions sont subordonnées au maréchal de camp.

Le titre de BRIGADIER n'était d'abord qu'une commission et non une charge, ni proprement un grade dans l'armée ; mais en 1667, quand la guerre commença, le roi fit expédier divers brevets de cavalerie, dont il honora plusieurs officiers, et c'est alors que furent institués les BRIGADIERS par brevet. Le roi ayant été fort satisfait de ces BRIGADIERS de cavalerie, en mit aussi dans l'infanterie l'année suivante, c'est-à-dire en 1668.

Le BRIGADIER d'infanterie, dans une bataille, était à [cheval](#), pour pouvoir se porter plus vite aux divers bataillons de la brigade dont il devait ordonner tous les mouvements. Il y avait des BRIGADIERS, non seulement dans la cavalerie légère et dans l'infanterie mais encore dans les dragons et dans la gendarmerie. Ceux de la gendarmerie, au moins ceux qui étaient capitaines lieutenants des quatre premières compagnies, précédaient dans les promotions ceux de la cavalerie légère ; mais cet usage n'est plus depuis longtemps. Il n'était pas nécessaire d'avoir passé par la [charge de colonel](#) ou de mestre-de-camp pour parvenir au titre de BRIGADIER : le roi avait souvent promu à ce grade des capitaines aux gardes, des officiers des gendarmes de la garde, des officiers des [chevau-légers](#) et des mousquetaires, des officiers d'artillerie, des ingénieurs et des lieutenants-colonels. Ces officiers faisaient leur chemin comme les autres, c'est-à-dire que de BRIGADIERS ils devenaient maréchaux-de-camp et lieutenants-généraux par leur service.

d'après le *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*
Nicolas Viton de Saint-Allais (1773-1842) — Paris, 1816 — [Téléch](#)

Brigadier des Armées du Roi

Dans l'armée de terre, le Brigadier des Armées du Roi était un grade intermédiaire créé en 1657 entre celui de colonel (ou mestre de camp dans la cavalerie) et celui de Maréchal de camp (équivalent de Général de brigade dans l'armée moderne).

Ce grade supérieur ne doit pas être confondu avec le rang de brigadier existant au sein de la garde du roi, qui désigne un garde expérimenté, responsable d'une unité élémentaire de quelques hommes (brigade). Ces brigadiers de la garde ont rang d'officier subalterne dans les régiments ordinaires.

Dans la cavalerie

Le grade fut d'abord créé dans la cavalerie à la demande de Turenne le 8 juin 1657

Dans l'infanterie

puis dans l'infanterie le 17 mars 1668 et dans les Dragons le 15 avril 1672. En temps de paix le brigadier commandait son régiment et, en manœuvre ou en temps de guerre, il en commandait deux ou trois – voire quatre - réunis pour former une brigade⁵ (dont le sien mais par la suite, le grade fut décerné non seulement à des colonels - ou des mestres de camp - mais également à des lieutenants-colonels, ce qui permettait de promouvoir un officier non doté de son propre régiment).

Le grade de brigadier des armées est supprimé en 1788.


L'insigne du grade de brigadier des armées était une étoile unique. Lorsque le grade est supprimé en 1788, le nombre d'étoiles de ses supérieurs immédiats n'est pas modifié, ce qui explique pourquoi les généraux français ont une étoile de plus à leur insigne que leurs homologues étrangers (notamment américains).

Le grade de Chef de brigade créé sous la Révolution française remplaçait celui de Colonel. Un chef de brigade commandait alors... une demi-brigade (nom qui avait remplacé celui de régiment)!

Brigadier des Armées navales

Dans la marine, le titre de brigadier des armées navales a été créé en 1782. En 1765, il avait été décidé que les cinquante capitaines de vaisseau les plus anciens prendraient rang avec les brigadiers, les autres prenant rang avec les colonels. L'ordonnance du 26 décembre 1782 crée le titre de Brigadier des armées navales, qui pouvait être décerné aux capitaines de vaisseau sans condition d'ancienneté⁶.

Le titre de Brigadier des armées navales a été implicitement supprimé par l'ordonnance du 1^{er} janvier 1786 qui créait les chefs de division.

 <p data-bbox="204 1939 480 1973">Brigadier des armées</p>	<p data-bbox="836 1400 1235 1433">Grades des Officiers Généraux</p> <table data-bbox="630 1518 1380 1780"><tr><td data-bbox="630 1601 758 1646">★ ★</td><td data-bbox="821 1579 957 1668">★ ★ ★</td><td data-bbox="1021 1534 1165 1691">★ ★ ★ ★</td><td data-bbox="1236 1523 1380 1713">★ ★ ★ ★ ★</td></tr><tr><td data-bbox="646 1742 742 1776">Brigade</td><td data-bbox="829 1742 933 1776">Division</td><td data-bbox="989 1742 1189 1776">Corps d'Armée</td><td data-bbox="1236 1742 1332 1776">Armée</td></tr></table>	★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★ ★	★ ★ ★ ★ ★	Brigade	Division	Corps d'Armée	Armée
★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★ ★	★ ★ ★ ★ ★						
Brigade	Division	Corps d'Armée	Armée						